Quel territoire pour 2030 ? 2050 ?

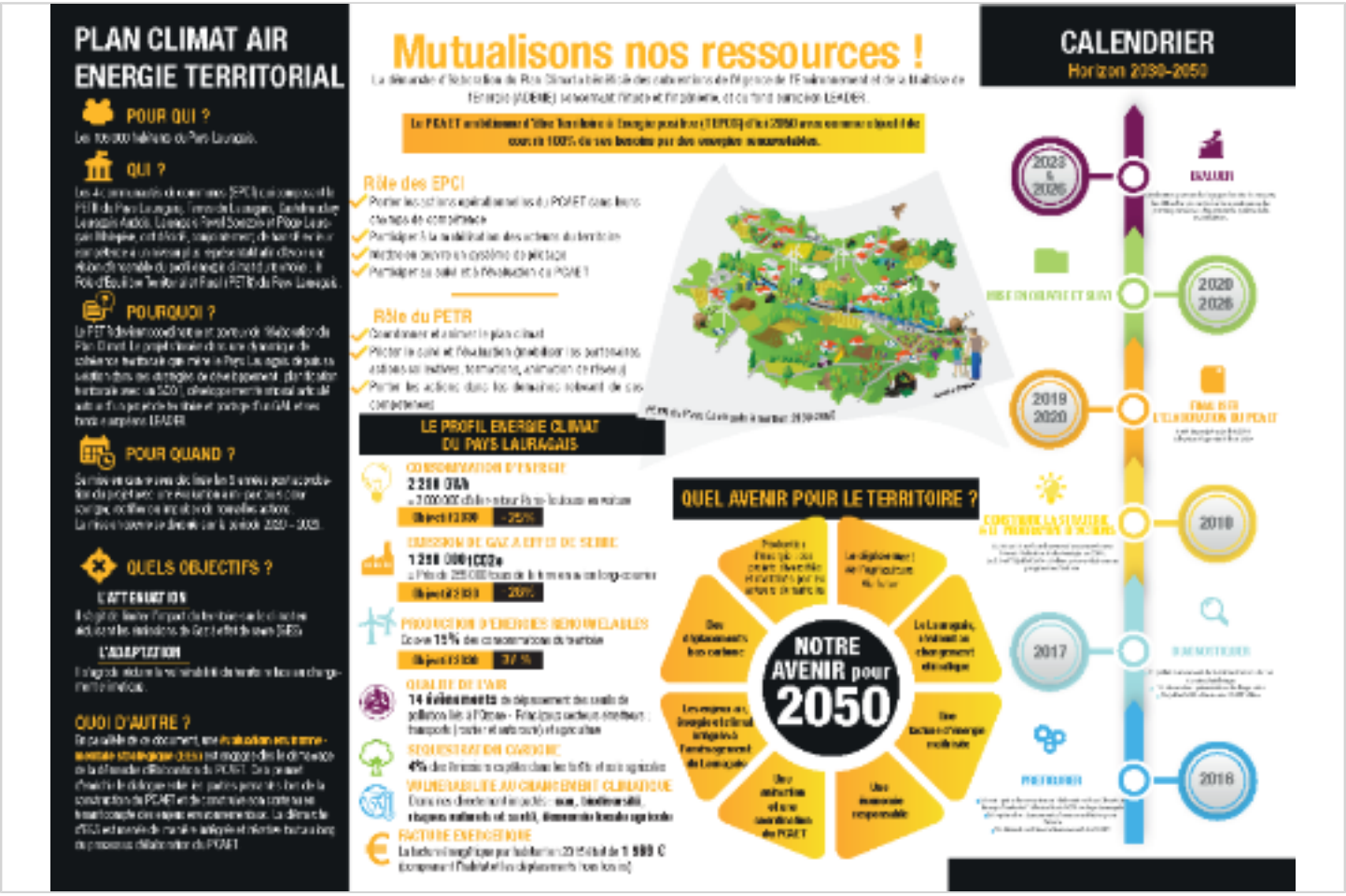

Et vous au quotidien ? Quelques gestes faciles à adopter...

- Placer vos appareils de froid loin des sources de chaleur (frigo).
- Eteigner simultanément les appareils électriques à l'aide d'une multi prise
- Privilégier les lampes à LED : elles consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000h).
- Préférer des produits locaux, frais, de saison, peu transformés. Apposer un STOP PUB sur la boîte aux lettres.
- Préférer les objets réutilisables (vaisselle, sacs, gourdes, mouchoirs en tissu, couches et cotons démaquillants lavables, etc.).
- Fermer les portes des pièces peu chauffées.
- Fermer les volets la nuit et mettre des rideaux épais.

Qu'est-ce que la transition energétique ? *par* France Ecologie Energie

La transition énergétique quels enjeux pour notre territoire ?

Portée par le PETR Pays Lauragais, la transition énergétique est pour le Lauragais un véritable vecteur de:

• Conservation de nos modes et cadres de vie en limitant les dégâts sociaux et environnementaux liés au réchauffement climatique;

• Croissance, de création d'activités et d'emplois;

• Créativité technique et d'innovation;

• Pouvoir d'achat, de lutte contre la précarité sociale;

• Reconquête de la souveraineté énergétique.

Le Plan Climat Air Energie Territorial du PETR du Pays Lauragais en action !

Une des actions phares, c'est la promotion des « permanences habitat ». Ce service gratuit de proximité fournit aux habitants du territoire **des conseils personnalisés en matière d'architecture, d'urbanisme et de maîtrise de l'énergie.** Pour être au plus près de vous, ces permanences sont délocalisées et se situent sur : Caraman, Nailloux et Villefranche-de-Lauragais.

Ces permanences sont dispensées par :

- **Les CAUE** (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) **11, 31 et 81** pour des conseils en architecture, urbanisme et environnement.
- **Les CAUE 11 et 81** pour leur Espace Info Energie
- **Le Conseil départemental de la Haute Garonne** pour l'Espace Info Energie 31
- **Le gestionnaire local des aides de l'ANAH** : le Conseil Départemental de la Haute-Garonne par l'intermédiaire du PIG (Programme d'Intérêt Général), dont l'opérateur sur ce territoire est le cabinet Expertises et Patrimoine